



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Caisses

Question écrite n° 3333

Texte de la question

M Claude Galametz appelle l'attention de Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, charge de la famille, sur les difficultés que rencontrent les usagers lorsqu'ils veulent obtenir un renseignement téléphonique auprès des caisses d'allocations familiales. Plusieurs heures sont souvent nécessaires avant de voir l'appel franchir le barrage du répondeur téléphonique et aboutir à un agent de ces services. Il lui demande quelle mesure il envisage pour remédier à cette situation préjudiciable à l'image de cette administration et améliorer les relations entre les usagers et le personnel de cette administration.

Texte de la réponse

Reponse. - S'agissant des difficultés que rencontreraient certains usagers pour obtenir des renseignements téléphoniques auprès des services des caisses d'allocations familiales, une enquête pourrait être effectuée auprès des organismes compétents si des éléments nécessaires à l'identification des caisses ou des départements concernés sont communiqués par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Galametz Claude](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3333

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2718